

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 964-8023
Nathalie.bourbonnais@mrnf.gouv.qc.ca

(DQ5)

Québec, le 21 mai 2008

Madame Nathalie Bourbonnais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord
818, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson
sur la rivière Franquelin – Question complémentaire**

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Question 4

Sur la base de ses propres relevés, le promoteur juge la qualité de l'habitat de fraie disponible dans le bief court-circuité faible, actuellement et après la réalisation du projet, et estime préférable de couper l'accès du saumon au secteur situé entre les chutes 2 et 4. Quel est l'avis du MRNF au sujet de cette perte d'accès pour le saumon considérant que le promoteur propose de compenser l'habitat de fraie qui serait ainsi perdu ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission